

Christophe Maraux, Directeur
du Développement chez APRIL Entreprise



« Accompagner les décideurs RH et protéger leurs collaborateurs à chaque moment qui compte »

Christophe Maraux, Directeur du Développement chez APRIL Entreprise, revient sur le positionnement d'APRIL Entreprise et son ancrage dans la région AURA. Il nous en dit également plus sur l'accompagnement proposé aux DRH afin de les aider à relever les défis relatifs à la santé, la prévoyance, la mobilité internationale, l'épargne retraite et salariale, la prévention et le bien-être au travail. Entretien.

Pouvez-vous nous présenter APRIL Entreprise et son positionnement ?

Filiale du Groupe APRIL présente à Lyon et à Paris, APRIL Entreprise est le conseil en protection sociale des entreprises depuis plus de 30 ans. Fort de nos 60 collaborateurs, nous accompagnons sur l'ensemble du territoire tous types d'entreprises : du particuliers /TNS à la TPE/ PME et de l'ETI aux très grandes entreprises. APRIL Entreprise associe expertise et approche sur-mesure pour maîtriser, piloter et sécuriser l'ensemble des risques sociaux auprès des décideurs en Ressources Humaines : nos domaines d'intervention sont la santé, la prévoyance, la mobilité internationale, l'épargne retraite et salariale, la prévention et le bien-être au travail. APRIL Entreprise est le partenaire conseil des décideurs RH pour faire de leurs programmes de protection sociale & épargne retraite et salariale un élément différenciant de leur stratégie RH et de leur marque employeur. Enfin, nos équipes techniques et juri-

diques garantissent un conseil impartial à nos clients.

Qu'en est-il plus particulièrement dans la région AURA ?

Le cœur de notre activité est historiquement situé à Lyon, avec l'essentiel de nos équipes et près de 2/3 de nos clients basés en région AURA, ce qui nous permet de maîtriser totalement l'écosystème économique de nos clients et d'être au plus près d'eux et de leurs besoins. C'est pourquoi nous proposons aux décideurs régionaux des événements dédiés comme Parenthèse RH (mai) ou encore la Rentrée des DRH (septembre) qui leur permettent d'échanger entre pairs sur leurs enjeux et les actualités de la protection sociale complémentaire.

Autour de quels sujets et enjeux êtes-vous sollicités par les entreprises ? Et comment les accompagnez-vous ?

Les entreprises nous sollicitent pour

répondre à plusieurs de leurs enjeux. Nous les conseillons dans l'optimisation des dispositifs de protection sociale et épargne retraite entreprise. Grâce à notre Direction technique et des opérations, composée de consultants experts, d'actuaire et de data scientistes, nous réalisons un audit complet et une cartographie des dispositifs. Ainsi nous leur apportons de la visibilité et des alternatives dans le pilotage de leurs régimes.

Nos clients peuvent avoir des enjeux liés aux services de gestion et nous les aidons à trouver le meilleur gestionnaire parmi nos différents partenaires référencés qui répondra à leurs besoins. Nous proposons aux équipes RH des outils de gestion performants qui permettent de gagner du temps, de fluidifier l'entrée des nouveaux collaborateurs, de communiquer sur les garanties du régime de santé. Ils peuvent ainsi se concentrer sur leurs autres sujets.

Les enjeux de marque employeur sont de plus en plus évoqués par nos

clients. Dans un contexte où le marché du travail est tendu, le régime de protection sociale devient un levier d'attraction et de rétention des talents. Nous aidons à dynamiser la communication sociale, en proposant un dispositif de communication adapté aux salariés (informations régulières et pédagogiques, via des supports print ou web ou des réunions d'informations).

Notre mission de courtier conseil est aussi d'accompagner nos clients sur la dimension juridique. DUE, accord collectif, mise en conformité avec les conventions collectives, ces aspects juridiques et réglementaires ont des incidences sur leurs obligations. Grâce à nos juristes, nos clients ont accès à nos éclairages et se sentent sécurisés.

Enfin, nous sommes en capacité de répondre sur des sujets liés à la protection sociale des salariés lorsqu'ils sont à l'international.

Comment résumeriez-vous votre valeur ajoutée et vos forces sur la région ?

Notre valeur ajoutée réside dans la qualité du conseil apporté aux entreprises. C'est aussi la force de l'organisation de l'équipe Client : le binôme chargé de clientèle/consultant. Ce modèle unique d'accompagnement dans le pilotage des régimes de protection sociale, au plus proche de nos clients, permet d'allier proactivité et expertise.

Par ailleurs, APRIL Entreprise est indépendant des assureurs comme des gestionnaires et a développé de nombreux partenariats qui nous



permettent de proposer la solution la plus adaptée à nos clients.

Enfin, nous représentons plus de 1 200 entreprises sur la région et nous avons une profonde connaissance du tissu local et des attentes régionales.

Dans le contexte actuel, quelles pistes de réflexion pourriez-vous partager avec nos lecteurs ?

Après le contrat responsable et ses évolutions, les nouvelles notions de catégories objectives, le 100% Santé et les mises en conformité des conventions collectives, le renouvellement 2023 est complexe.

Le contexte économique inflationniste et la concentration accrue des porteurs de risques tendent également le marché.

Face à cette situation, la mission de conseil d'APRIL Entreprise est d'intervenir aux côtés des décideurs RH pour aborder sereinement leurs futurs renouvellements dans la structuration, la sécurisation et l'analyse de

leurs régimes de protection sociale. Et plus largement l'accompagnement dans le pilotage et la négociation des contrats d'assurance est de plus en plus nécessaire.

En 2024, de nombreux défis sont anticipés, tels que la poursuite du désengagement de la sécurité sociale, le renforcement du 100 % Santé, l'accroissement des contrôles des arrêts de travail, et d'autres encore.

En conclusion, quels que soient la taille ou le secteur d'activité des entreprises, notre ambition reste la même : accompagner les décideurs RH et protéger leurs collaborateurs à chaque moment qui compte.

Contact :

- Christophe Maraux, Directeur du Développement APRIL Entreprise
- 06 24 62 62 62
- christophe.maraux@april.com